



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 31  
JANVIER 2022 À 19h00, À HUIS CLOS PAR  
VISIOCONFÉRENCE**

---

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Monsieur Henri Wapistan	Maire
Madame Stéphanie Landry	Conseillère
Madame Lyne Hounsell	Conseillère
Monsieur Jacques Tanguay	Conseiller
Madame Renée Lapierre	Conseillère
Monsieur Francois McKinnon	Conseiller
Monsieur Mathieu Vigneault	Conseiller

**ÉTAIT ÉGALEMENT PRÉSENT :**

Monsieur Denis Landry	Directeur général
-----------------------	-------------------

---

**1. MOMENT DE REFLEXION**

Le moment de réflexion est fait par le maire, monsieur Henri Wapistan. Celui-ci agira à titre de président de la séance.

---

**2. CONSTAT DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après constat du quorum, la séance est ouverte à 19 h 03.

**SÉANCE À HUIS CLOS – COVID -19**

Le conseil de la municipalité de Natashquan siège en séance ordinaire, ce 31 janvier 2022, par voie de visioconférence, tel que requis par l'arrêté numéro 2021-090 du 20 décembre 2021.

Sont présents à cette visioconférence les membres du conseil tels qu'inscrits en préambule du présent procès-verbal. Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Assiste également à la séance par voie de visioconférence, tel qu'inscrit en préambule du présent document : le directeur général - greffier-trésorier.

---

**3. RÉSOLUTION NO 2022-013  
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par madame Renée Lapierre, appuyé par monsieur Jacques Tanguay et résolu à l'unanimité des membres présents;

**D'ADOPTER** l'ordre du jour tel que présenté.

---



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 31  
JANVIER 2022 À 19h00, À HUIS CLOS PAR  
VISIOCONFÉRENCE**

---

**4. RÉOLUTION N° 2022-014  
BUDGET MUNICIPAL 2022 : ADOPTION**

Il est proposé par madame Renée Lapierre, appuyé par monsieur Jacques Tanguay et résolu à l'unanimité des membres présents;

**D'ADOPTER** le budget municipal pour l'année 2022, tel que présenté par l'administration municipale.

---

**5. RÉOLUTION NO 2022-015  
CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par madame Lyne Hounsell, appuyé par monsieur Mathieu Vigneault et résolu à l'unanimité des membres présents;

**QUE** la séance soit levée à 19 h 31.

---

Henri Wapistan  
Maire

---

Denis Landry  
Directeur général